

Stage de chant choral à Saint-Santin Cantalès du lundi 15 au samedi 20 avril 2024

Entre Orient et occident

Intervenante : Line Billard Avec la participation de l'écho des pavanes

Nous vous convions à voyager dans le temps et l'espace avec des chants médiévaux d'orient et d'occident

Les airs ont été harmonisés par la chef de chœur.

Les instrumentistes de l'ensemble de musique ancienne l'Echo des Pavanes accompagneront les chanteurs (épinette, flûte à bec, viole de gambe, cornet à bouquin...)



Le stage s'adresse à tous les chanteurs débutants ou expérimentés et ne nécessite pas de savoir lire la musique.

Un concert est prévu en fin de stage.

Horaires: 4 à 6 heures de répétition par jour.

Frais d'inscription:

L'accès à cet atelier est réservé aux membres de l'association « Échappées Musicales » à jour de leur cotisation (10 euros). Le coût du stage est de 200 euros. Tarif réduit pour étudiants et chômeurs.

BULLETIN D'INSCRIPTION A renvoyer à Jean-Louis Billard – 7 chemin de Cas-15150 Saint-Santin-Cantalès accompagné de votre chèque à l'ordre de : Échappées Musicales
Nom et prénom :
Je m'inscris au stage suivant : stage de chant choral «Entre Orient et occident » qui a lieu à St-Santin Clès du 15/4/2024 au 20/4/2024
□ adhésion annuelle obligatoire et non remboursable : 10 € □ stage : 200 € (sauf tarif réduit pour étudiants et demandeurs d'emploi)

Règlement par chèque : 2 chèques à l'inscription, soit :

- l'un de 10 euros pour l'adhésion. Il sera encaissé à réception et ne sera pas remboursable.
- Un second chèque pour l'inscription, qui sera encaissé au début du stage. En cas d'abandon par le stagiaire en cours d'activité pour un motif autre que la force majeure dûment reconnue, il ne sera procédé à aucun remboursement. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour le bon déroulement pédagogique de l'activité, ou en cas de force majeure, Échappées musicales se réserve le droit d'annuler l'activité. Dans ce cas, Échappées musicales procède au remboursement du montant de l'activité, à l'exception de l'adhésion à l'association.

Les repas pourront être pris en commun (repas partagé), ou bien les stagiaires pourront se restaurer à l'auberge de Saint-Santin Cantalès. Dans la commune, des chalets 5 personnes sont proposés à la location renseignements à la mairie. Sinon, certains choristes se proposent pour héberger gracieusement quelques stagiaires. (se renseigner en tel au **06 73 47 34 81)**

□ Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales
Date et Signature: